ÉTAPE D

Si plus de six personnes vivent à votre adresse (à l'extérieur du Canada), vous aurez besoin d'un second questionnaire. Pour obtenir un deuxième questionnaire, il suffit de s'adresser à la personne qui vous a remis celui-ci.

Assurez-vous d'avoir répondu aux questions 1 à 10.

Vous avez maintenant rempli votre questionnaire. Veuillez le retourner selon les instructions reçues de votre unité ou ministère.

Nous vous remercions de votre collaboration.

COMMENTAIRES

RAISONS POUR LESQUELLES LES QUESTIONS SONT POSÉES

Les étapes A et B ainsi que la question 1 nous permettent de déterminer qui doit remplir ce questionnaire. Les questions 2 à 6 nous renseignent sur la situation domestique et familiale des personnes vivant au Canada. Ces données servent à la planification de programmes sociaux, tels ceux de la Sécurité de la vieillesse et la Prestation fiscale canadienne pour enfants. De plus, elles sont utilisées par les municipalités pour planifier un éventail de services comme les garderies, les écoles, ainsi que les services de police et de protection contre les incendies. Les questions 7, 8 et 9 fournissent des données qui permettent de déterminer les besoins en matière de services en français et en anglais conformément à la *Loi sur les langues officielles* et de mettre en œuvre des programmes qui protègent les droits des Canadiens et des Canadiennes en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. La question 10 permet à chaque personne de prendre une décision éclairée au sujet de ce qu'il adviendra dans 92 ans aux renseignements personnels qu'elle fournit au recensement.

LA LOI PROTÈGE LES RENSEIGNEMENTS QUE VOUS NOUS FOURNISSEZ

La loi protège la confidentialité des réponses que vous fournissez au recensement. Tout le personnel de Statistique Canada doit prêter un serment de discrétion. Vos renseignements personnels du recensement ne peuvent être transmis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada sans votre consentement. C'est votre droit.

Vos renseignements du recensement seront conservés conformément aux exigences de la loi et seront entreposés de façon sécuritaire. Vous pouvez demander à voir les renseignements vous concernant dans votre questionnaire du Recensement de 2011 après novembre 2011. Il vous suffit d'écrire au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

RECENSEMENT DE 2011

2C

DES QUESTIONS?

Visitez le www.recensement2011.gc.ca

This questionnaire is available in English

Prov.	DR	UC	NV	N° de ligne du RV	N° d'îlot	N° de questionnaire
						de

POUR INFORMATION SEULEMENT

Ces renseignements ont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch. 19. La réponse à la question 10 est facultative. COMPLÉTER UNE FOIS REMPLI

Message du statisticien en chef du Canada

Le recensement a toujours brossé un portrait de notre population et des collectivités dans lesquelles nous vivons. Le Recensement de 2011 continuera cette tradition.

Pour faire partie de ce nouveau portrait du Canada, veuillez remplir votre questionnaire papier dès aujourd'hui. Les données du recensement sont importantes pour les collectivités canadiennes et essentielles pour planifier les services publics comme les écoles, les garderies, ainsi que les services de police et de protection contre les incendies.

Selon la loi, chaque ménage doit remplir le questionnaire du recensement. La loi assure aussi que vos réponses demeureront confidentielles. Pour veiller à la confidentialité de vos renseignements, placez votre questionnaire rempli dans l'enveloppe fournie et scellez-la. Retournez votre enveloppe scellée en suivant les instructions données par votre unité ou ministère. Les enveloppes seront ouvertes seulement par le personnel de Statistique Canada.

Il se peut que Statistique Canada utilise vos renseignements pour appuyer ses autres enquêtes ou pour effectuer des analyses.

Je vous remercie de votre collaboration.

Nota : Pour alléger le questionnaire, le genre masculin est employé la plupart du temps pour désigner à la fois les hommes et les femmes.

- **Veuillez écrire en** L E T T R E S M A J U S C U L E S.
- **Cochez les cercles d'un «X»** ⊗.

ÉTAPE A

1. Avez-vous un lieu de résidence permanent au Canada qui est actuellement occupé par un ou plusieurs membres de votre famille?

○ Oui → Quel est l'emplacement exact de votre lieu de résidence permanent?

N° et rue ou lot et concession — N° d'app.

Ville, municipalité, village, réserve indienne — Province/territoire

Code postal — N° de téléphone ( )– –

Donnez le nom d'un adulte qui habite à cette adresse.

Nom de famille — Prénom

○ Non → Quelle date donnez-vous pour les listes électorales? *Si vous n'avez pas d'adresse de ce genre, donnez votre dernière adresse permanente au Canada.*

N° et rue ou lot et concession — N° d'app.

Ville, municipalité, village, réserve indienne — Province/territoire

Code postal — N° de téléphone ( )– –

2. Indiquez le nom et l'adresse de l'établissement militaire ou gouvernemental À L'EXTÉRIEUR du Canada auquel vous êtes actuellement affecté ou, si ce n'est pas le cas, la ville ou le village, et le pays dans lequel vous résidez.

Nom de l'établissement

Emplacement — Ville ou village

Pays

3. Passez à l'étape B à la page 3.

ÉTAPE B

1. Combien de personnes vivent habituellement à votre adresse (à l'extérieur du Canada) le 10 mai 2011, vous y compris?

Comptez toutes les personnes qui vivent habituellement à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes, pourvu qu'elles soient :

- fonctionnaires (fédéraux, provinciaux et territoriaux) canadiens ou un membre de leur famille **OU** membres des Forces armées canadiennes ou un membre de leur famille, qui sont stationnés à l'extérieur du Canada;
- autres citoyens canadiens **OU** personnes possédant le statut d'immigrant reçu au Canada qui ne se trouvent pas au Canada le jour du recensement, mais dont le domicile permanent est toujours au Canada.

← **Nombre de personnes**

2. En vous incluant, inscrivez ci-dessous toutes les personnes qui vivent habituellement à votre adresse (à l'extérieur du Canada).

Commencez la liste par un **adulte** puis, s'il y a lieu, son **conjoint** ou sa **conjointe** et leurs **enfants**. Continuez avec toutes les autres personnes qui vivent habituellement à cette adresse.

	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM
Personne 1		
Personne 2		
Personne 3		
Personne 4		
Personne 5		
Personne 6		
Personne 7		
Personne 8		
Personne 9		
Personne 10		

ÉTAPE C

Transcrivez les noms inscrits à l'étape B à la question 1 au haut des pages 4 à 7.

Suivez le même ordre.

Nota : Si **plus de six personnes** vivent à votre adresse (à l'extérieur du Canada), vous aurez besoin d'un deuxième questionnaire. Pour obtenir un deuxième questionnaire, il suffit de s'adresser à la personne qui vous a remis celui-ci.

POUR INFORMATION SEULEMENT

2C-FREN_FINAL_AUG31-10.indd 1 08/31/2010 3:30:30 PM

1 NOM
Transcrivez dans les espaces ci-contre les noms dans le même ordre qu'à l'**étape B**. Répondez ensuite aux questions suivantes pour **chaque** personne.

PERSONNE 1	PERSONNE 2	PERSONNE 3	PERSONNE 4	PERSONNE 5	PERSONNE 6
Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom	Prénom	Prénom

⚠ Ouvrez et complétez les questions 2 à 10 aux pages 4, 5, 6 et 7 pour chaque personne.

2 SEXE
○ Masculin
○ Féminin

3 DATE DE NAISSANCE ET ÂGE
Jour Mois Année
Âge

Exemple : Jour 23 Mois 02 Année 1974 — *Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.*
Âge 37 — *Pour les enfants âgés de moins de 1 an, indiquez 0.*

4 ÉTAT MATRIMONIAL
Cochez «⊗» un seul cercle.
○ Jamais légalement marié
○ Légalement marié (et non séparé)
○ Séparé, mais toujours légalement marié
○ Divorcé
○ Veuf ou veuve

5 Cette personne vit-elle avec un partenaire en union libre?
Définition libre, on entend des personnes qui vivent ensemble, étant un couple, sans être légalement mariées l'une à l'autre.
○ Oui
○ Non

6 LIEN AVEC LA PERSONNE 1
Pour **chaque** personne vivant habituellement ici, indiquez le lien avec la Personne 1.

Cochez «⊗» ou précisez une seule réponse.

Les enfants adoptés doivent être considérés comme des fils et des filles.

Les enfants en garde partagée doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivent la plupart du temps.

Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvent le 10 mai 2011.

Pour tous les enfants, veuillez tenir compte du lien avec la Personne 1 et la Personne 2.

Si aucune des réponses fournies ne s'applique, précisez à «Autre» le lien avec la Personne 1.

Exemples d'«autres» liens avec la Personne 1 :
- *beau-frère ou belle-sœur*
- *nièce ou neveu*
- *grand-père ou grand-mère*
- *fille ou fils du colocataire*
- *époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse*
- *employé ou employée*
- *etc.*

⊗ PERSONNE 1

Personne 2:
- ○ Époux ou épouse **de sexe opposé** de la Personne 1
- ○ Partenaire en union libre **de sexe opposé** de la Personne 1
- ○ Époux ou épouse **de même sexe** de la Personne 1
- ○ Partenaire en union libre **de même sexe** de la Personne 1
- ○ Fils ou fille de la Personne 1
- ○ Gendre ou bru de la Personne 1
- ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
- ○ Père ou mère de la Personne 1
- ○ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
- ○ Frère ou sœur de la Personne 1
- ○ Enfant en famille d'accueil
- ○ Colocataire, chambreur ou chambreuse
- Autre — *Précisez*

Personne 3:
- ○ Fils ou fille des Personnes 1 et 2
- ○ Fils ou fille de la Personne 1 seulement
- ○ Fils ou fille de la Personne 2 seulement
- ○ Gendre ou bru de la Personne 1
- ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
- ○ Père ou mère de la Personne 1
- ○ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
- ○ Frère ou sœur de la Personne 1
- ○ Enfant en famille d'accueil
- ○ Colocataire, chambreur ou chambreuse
- Autre — *Précisez*

Personne 4:
- ○ Fils ou fille des Personnes 1 et 2
- ○ Fils ou fille de la Personne 1 seulement
- ○ Fils ou fille de la Personne 2 seulement
- ○ Gendre ou bru de la Personne 1
- ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
- ○ Père ou mère de la Personne 1
- ○ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
- ○ Frère ou sœur de la Personne 1
- ○ Enfant en famille d'accueil
- ○ Colocataire, chambreur ou chambreuse
- Autre — *Précisez*

Personne 5:
- ○ Fils ou fille des Personnes 1 et 2
- ○ Fils ou fille de la Personne 1 seulement
- ○ Fils ou fille de la Personne 2 seulement
- ○ Gendre ou bru de la Personne 1
- ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
- ○ Père ou mère de la Personne 1
- ○ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
- ○ Frère ou sœur de la Personne 1
- ○ Enfant en famille d'accueil
- ○ Colocataire, chambreur ou chambreuse
- Autre — *Précisez*

Personne 6:
- ○ Fils ou fille des Personnes 1 et 2
- ○ Fils ou fille de la Personne 1 seulement
- ○ Fils ou fille de la Personne 2 seulement
- ○ Gendre ou bru de la Personne 1
- ○ Petit-fils ou petite-fille de la Personne 1
- ○ Père ou mère de la Personne 1
- ○ Beau-père ou belle-mère de la Personne 1
- ○ Frère ou sœur de la Personne 1
- ○ Enfant en famille d'accueil
- ○ Colocataire, chambreur ou chambreuse
- Autre — *Précisez*

⚠ CONTINUEZ AU HAUT DE LA PAGE 6.

NOM
Répétez le nom de chaque personne dans le même ordre. Répondez ensuite aux questions suivantes pour **chaque** personne.

PERSONNE 1	PERSONNE 2	PERSONNE 3	PERSONNE 4	PERSONNE 5	PERSONNE 6
Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille	Nom de famille
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom	Prénom	Prénom

7 Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?
Cochez «⊗» un seul cercle.
○ Français seulement
○ Anglais seulement
○ Français et anglais
○ Ni français ni anglais

8 a) Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?
○ Français
○ Anglais
Autre — *Précisez*

b) Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison?
○ Non
○ Oui, français
○ Oui, anglais
○ Oui, autre — *Précisez*

9 Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**?
Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.
○ Français
○ Anglais
Autre — *Précisez*

Si vous répondez pour d'autres personnes, veuillez consulter chaque personne.

10 Cette question s'adresse à toutes les personnes inscrites sur le questionnaire.
Seulement si vous répondez «OUI» à cette question, vos réponses aux questions du recensement, ainsi que l'histoire de votre famille, feront partie du registre historique du Canada.
Un «OUI» signifie que vos réponses aux questions du recensement seront accessibles aux membres de votre famille, ainsi qu'aux chercheurs, **92 ans après le Recensement de 2011, soit en 2103**.
Si vous inscrivez «NON» ou ne répondez pas, vos réponses aux questions du recensement ne seront jamais accessibles aux futures générations.

Cette personne accepte-t-elle que les renseignements issus du Recensement de 2011 soient accessibles en 2103 (92 ans après le recensement)?
○ Oui
○ Non

POUR INFORMATION SEULEMENT

2C-FREN_FINAL_AUG31-10.indd 2 08/31/2010 3:30:32 PM